



## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Mardi 05 Janvier 2021  
Compte rendu N° CM-01/2021

### 1. Préambule

Ce jour, les conseillers municipaux se réunissent en salle du conseil de la Mairie. Les distanciations entre chaque conseiller sont strictement respectées, suite aux recommandations gouvernementales. Sont présents :

- Monsieur Vincent BARAT, Maire,
- Monsieur Frédéric DESCHATRETTE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,
- Madame Sylvie DESLIENS, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire,
- Monsieur Guillaume VILLAIN, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire, nommé secrétaire de séance,
- Monsieur Christophe ANCEAUX, 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire,
- Madame Edwige BORTOLOTTI, conseillère municipale,
- Madame Anne-Sophie BATIS, conseillère municipale,
- Monsieur Thierry BENOIST, conseiller municipal,
- Madame Isabelle BENOIT, conseillère municipale,
- Madame Mireille PATENERE, conseillère municipale,
- Madame Corinne PILLIET, conseillère municipale,
- Madame Cindy PINIAU, conseillère municipale,
- Madame Camille PINGUET, conseillère municipale,
- Monsieur Olivier ROTSAERT, conseiller municipal,

Est absent non excusé :

- Monsieur Emmanuel RENARD, conseiller municipal.

La réunion du Conseil Municipal débute le mardi 05 janvier 2021, à 19 heures 30 minutes.

L'ordre du jour, évoqué par Monsieur le Maire, et pour lequel sont conviés les élus, est le suivant :

1. Délibération sur la convention médecine du travail avec le centre de gestion de la FPT de l'Aube,
2. Travaux des diverses commissions,
3. Questions diverses.

## 2. Délibération sur la convention médecine du travail avec le centre de gestion de la FPT de l'Aube

Monsieur le Maire expose à l'ensemble de ses colistiers une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube.

Cette convention a pour but de définir les modalités de fonctionnement du service de médecine préventive mis en place par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube (CDG 10) au profit des collectivités aubois et de leurs établissements publics avec la Mutualité Sociale Agricole Sud Champagne relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale.

Au vu des tarifs compétitifs proposés par le CDG 10, Monsieur le Maire soumet au vote, à l'ensemble des membres du Conseil Municipal présents, l'adoption de cette convention.

Pour : 14 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

*Convention acceptée.*

## 3. Travaux des diverses commissions

### a. Actions sociales, Emploi et Santé

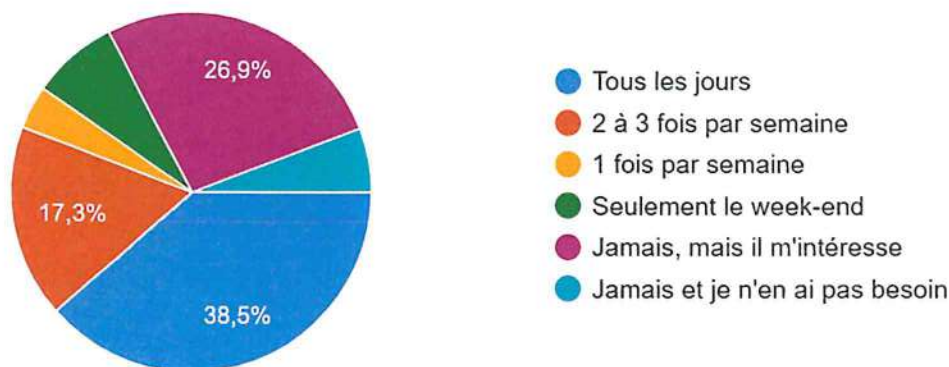
Madame Edwige BORTOLOTTI est invitée à présenter les retours des administrés sur la mise en place du dépôt de pain, proposé depuis quelques mois maintenant.

Il s'avère que les bénéficiaires de ce service en sont très satisfaits et ne demandent qu'à sa pérennisation.

L'élue demande donc à ses collègues de prolonger ce service sur les six prochains mois, soit jusqu'à Juin 2021.

Elle informe que Madame KESSLER, habitante retraitée de notre commune, s'est proposée pour renforcer l'équipe qui gère ce service. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis seront tenus par cette dernière. Les mercredis et week-end seront, quant à eux, tenus par un conseiller municipal volontaire.

Monsieur Guillaume VILLAIN présente les résultats du sondage effectué auprès des Saint-Aubinois. Sur les quarante-cinq réponses, environ un tiers n'utilisent pas ce service, mais sont intéressés par celui-ci.



La démarche est soutenue par l'ensemble des élus, le but premier étant de proposer des services aux habitants de notre village. Nos habitants sont donc invités à venir se renseigner en mairie et à utiliser ce service, qui participe à la vie de notre village.

#### b. Culture, sport, loisirs et animations locales

Monsieur Guillaume VILLAIN présente à l'ensemble de ses collègues le dossier de demande de subventions pour les associations qui souhaitent obtenir une participation pécuniaire de notre commune.

Ce dossier a été retravaillé suite aux demandes des élus lors du dernier Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose un vote pour approuver le dossier.

*Pour : 14*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Dossier de demande de subventions aux associations approuvé.*

Il sera mis en ligne très prochainement, afin de permettre aux associations de se familiariser avec celui-ci. Les élus pourront apporter leur aide en cas de besoin.

Monsieur Olivier ROTSAERT présente une offre émanant de la société MEFRAN COLLECTIVITES, pour la réalisation d'un terrain multisport, autrement appelé City-Stade.

L'élu informe que l'emplacement retenu par la commission est situé devant le stade de football existant. L'offre comprend trois terrains de football (un grand et deux plus petits), trois terrains de basket (également un grand et deux plus petits), un terrain de handball, un terrain de tennis/volleyball/badminton, ainsi que d'une piste d'athlétisme. Elle s'élève à 40 000,00 €uros. Le projet n'étant qu'à son commencement, d'autres devis ainsi que des conseils à sa réalisation seront demandés.

Monsieur Christophe ANCEAUX précise qu'un appel d'offre public sera certainement nécessaire. Il se joindra à ses collègues, en charge du dossier, afin de continuer le projet.

#### c. Finances et Budget communal

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE explique à ses collègues que le contrat de maintenance d'un des photocopieurs situés à l'école, nous liant avec l'entreprise TOULOKOWITZ, arrive à échéance. L'élu informe que le photocopieur étant jugé trop âgé par l'entreprise, elle ne souhaite pas proposer de nouveau contrat pour celui-ci.

N'ayant pas fait l'objet d'intervention récemment, il est donc proposé de ne pas reprendre de contrat de ce type avec un autre prestataire pour ce photocopieur. L'ensemble des membres présents approuvent la proposition.

#### d. Voiries et réseaux

Monsieur Olivier ROTSAERT informe l'ensemble des conseillers municipaux qu'une réunion avec Monsieur Stéphane RIGOLOT, maître d'œuvre des travaux d'assainissement en cours, un représentant de la société EIFFAGE, ainsi qu'un représentant de la société SOGEA, est prévue vendredi 15 janvier 2021, afin de faire constater toutes les réserves émises par les élus en charge du dossier, voire les lever pour certaines.

### e. Education et Jeunesse

Monsieur Guillaume VILLAIN présente le service d'inscription en ligne à la cantine et garderie, demandé il y a plusieurs mois par les membres de la commission scolaire.

La possibilité d'une majoration de la facturation est évoquée en cas d'inscription tardive non justifiée par les parents. La majorité du Conseil Municipal y est plutôt favorable, afin d'ajuster au mieux les commandes de denrées alimentaires, ainsi que de faciliter les procédures de contrôle pour la facturation.

La commission scolaire présentera à la prochaine réunion du Conseil Municipal, les critères qui s'appliqueront en cas d'inscription tardive. Il est rappelé également qu'un élève inscrit à la cantine, ne pourra pas être désinscrit après le 25 du mois précédent, date butoir des inscriptions, sauf cas définis dans les critères qui seront présentés prochainement.

Monsieur Christophe ANCEAUX présente les différents matériels livrés et installés pendant les vacances scolaires, à la cantine, ainsi que les travaux réalisés (suppression d'une cloison).

Une chambre froide positive, une chambre froide négative, deux tables inox, une armoire maintien en température, ainsi qu'une éplucheuse ont été installées.



### f. Communication municipale

Monsieur Guillaume VILLAIN demande à ses collègues s'ils souhaiteraient recevoir le magazine municipal sous format journal, magazine ou livret photo. Le format petit journal a été retenu.

Également l'élue demande s'ils souhaitent le voir paraître une ou deux fois par an. Un journal d'été et un journal d'hiver seront proposés.

#### g. Sécurité

Monsieur Guillaume VILLAIN propose de sonder les habitants afin de connaître leurs avis sur l'installation de caméras de vidéo-surveillance dans notre commune afin de prévenir d'éventuels méfaits qui pourraient survenir sur notre commune (cambriolage, dégradations/destructions de biens privés et publics, etc...). L'idée est retenue, et le sondage se fera lors des prochaines élections, afin d'avoir un maximum de réponses.

Suite au vote des membres du Conseil Municipal présents, les caméras déjà existantes, installées sur l'église, la mairie, ainsi que la salle des fêtes, feront l'objet d'une mise à jour, ou d'un remplacement pour celles qui seront jugées obsolètes.

Pour : 14 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Accepté.

#### 4. Questions diverses

Madame Mireille PATENERE informe qu'un véhicule accidenté est situé sur la route Nationale 619, près de la Chapelle GODEFROY. Elle demande si la voiture peut être retirée.

Monsieur Guillaume VILLAIN lui répond qu'il se renseignera auprès de la Gendarmerie de Nogent Sur Seine, afin de s'assurer qu'aucune procédure judiciaire ou conflit d'assurances n'est en cours.

La réunion du conseil municipal prend fin ce jour à 21 heures 30 minutes, soit une durée de deux heures.

Fait et clos le Jeudi 07 janvier 2021.

Le Maire

Le Secrétaire



Monsieur le Maire  
Vincent BARAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Loup", written over a horizontal line.